



conseil concernant des insultes téléphoniques

Par **ebout**, le **21/04/2012** à **16:11**

Bonjour,

Je voudrais savoir quel recours puis-je avoir, concernant le cas d'une commerciale d'un opérateur téléphonique (dont je ne suis pas cliente) qui s'est permise de m'insulter lors d'un appel à visée commerciale, et ce à 2 reprises.

Lui ayant fait part de mon manque d'intérêt et de confiance pour cette enseigne (je lui ai dit je cite : cette enseigne, "c'est de la merde"), j'ai raccroché.

Cette personne s'est permise de me rappeler, pour me dire que c'était moi la merde, et l'a répété à plusieurs reprises et a été très agressive, j'ai pu parler au responsable du plateau, qui apparemment lui a donné un avertissement pour son manque de compétences. Je pensais le sujet clos, or cette même personne s'est permise de me rappeler 2 jours après pour m'insulter à nouveau, du fait qu'elle ait eu son avertissement de travail. Elle a été très agressive envers mon époux également qui a pris le relais de la conversation. Elle lui a dit qu'elle "l'emmerdait". Apparemment cette personne nous a contacté depuis son téléphone mobile personnel selon la responsable plateau qui nous a renseigné ensuite.

Que faire pour que cela ne se reproduise pas, et quelles sont nos droits pour faire valoir le préjudice subi?

Merci d'avance pour votre réponse.